



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

Fax. (Qc): (418) 660-8998

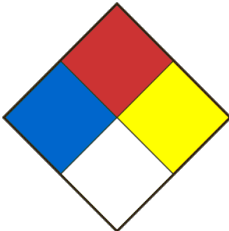
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit PHÉNOL LIQUÉFIÉ		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique C ₆ H ₅ OH		Numéro MAT PS-0200	Masse molaire 94,11
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes PHENOL LIQUIFIED, ACIDE CARBOLIQUE LIQUÉFIÉ, ACIDE PHÉNYLIQUE LIQUÉFIÉ, ALCOOL PHÉNYLIQUE LIQUÉFIÉ, ALCOOL DE PHÉNYLE LIQUÉFIÉ, HYDRATE DE PHÉNYLE LIQUÉFIÉ, HYDROXYDE DE PHÉNYLE LIQUÉFIÉ, HYDROXYBENZÈNE LIQUÉFIÉ, OXYBENZÈNE LIQUÉFIÉ			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666	CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2023-03-03		FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1B Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2 Toxicité aiguë-Orale catégorie 3 Toxicité aiguë-Cutanée catégorie 3 Toxicité aiguë-Inhalation catégorie 3 Mutagénicité sur les cellules germinales catégorie 2
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H301 Toxique en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H331 Toxique par inhalation. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques . H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence (P)	P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P330 Rincer la bouche. P361 + P364 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver avant réutilisation P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
PICTOGRAMMES	

Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 3 Inflammabilité 1 Réactivité 0 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Phénol liquéfié	108-95-2	89-91

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Difficultés respiratoires. Cyanose (coloration bleue à noire de la peau et des ongles). Nécrose. Les effets peuvent être retardés. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Distance recommandée: au moins 50 mètres (150 pieds) pour les liquides et au moins 25 mètres (75 pieds) pour les solides. Couper toutes les sources d'ignition. Assurer une bonne aération des lieux. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Porter une protection respiratoire. Couvrir les résidus avec du carbonate de sodium ou de l'oxyde de calcium afin de neutraliser le produit. Nettoyer et rincer avec de l'eau. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
--	--

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. De préférence réfrigérer. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, l'air, l'humidité et les produits incompatibles. Protéger des rayons du soleil et de la lumière. Entreposer dans un endroit bien aéré.
Méthode et équipement de manutention	Assurer une bonne aération. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
Phenol	108-95-2	TWA	5.000000 ppm 19.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
		TWA	5.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			
		VEMP	5.000000 ppm 19.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Peau (percutanée)			

Origine des données	Sigma-Aldrich (Millipore Sigma)
Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité. Écran facial (20 cm minimum).
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Combinaison complète protégeant contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Fusion semi-liquide, clair-
Odeur	Piquante.
Seuil olfactif	0.1 ppm
pH	Solution à 5% = pH 4.5 - 6.0.
Point de fusion / congélation	39-42°C
Point initial d'ébullition	182°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	79°C
Taux d'évaporation	100 %-
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	1.7% v/v
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	8.6% v/v
Tension de vapeur	20 - 100 Pa @ 20 - 36.1 °C-
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.070g/cm ³
Solubilité	Soluble dans l'eau (69 - 97.8 g/L @ 2.6 - 40 °C) . Très soluble dans l'alcool, le chloroforme, l'éther et la glycérine.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	605-715°C
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	1.784 - 3.437mpas

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
Stabilité chimique	Sensible à la lumière. Sensible à l'air.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Ce produit peut prendre une coloration rosée si exposé à l'air ou la lumière.
Substances incompatibles	Les agents oxydants forts (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les acides et les bases fortes, les comburants forts, les alcalis, l'acétaldéhyde, le 1,3-butadiène, le trifluorure de bore, le camphre, le diéthylétherate, l'hypochlorite de calcium, le formaldéhyde, les métaux et leurs alliages, le nitrite de sodium, la chaleur, l'air, l'humidité et la lumière.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Vapeurs toxiques de monoxyde et dioxyde de carbone.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

PHÉNOL LIQUÉFIÉ

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et brûlures sévères pouvant entraîner l'ulcération de la cornée et la cécité.
- Peau	Irritation sévère, brûlures et ulcérations des tissus.
- Respiration	Spasmes, irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique et oedème pulmonaire pouvant entraîner la mort.
- Ingestion	Irritation et brûlures de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de la paroi abdominale. Dysphagie, douleurs abdominales, crampes, diarrhées, méléna, hématomérose, sudation, salivation, pâleur, convulsions, arythmie cardiaque, stupeur, hypotension, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort. L'ingestion de 1.5 g est suffisante pour causer la mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, vitiligo, troubles nerveux, lésions au foie et aux reins, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, diarrhées, vertiges, confusion, irritabilité, érythème, difficulté à avaler, sudation, salivation, faiblesse et douleurs musculaires, perte de poids et perte d'appétit, nausées et vomissements.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 340-650 mg/kg DL50 Dermale - Lapin - 850-1400 mg/kg DL50 Dermal - Rat - 660 mg/kg
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4h - 316 mg/m3.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: CL50 - Leuciscus idus (Ide) - 14.00 - 25.00 mg/l - 48 h CL50 - Carassius auratus (Poisson rouge) - 36.10 - 68.80 mg/l - 96 h Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 56 mg/l - 48 h Toxicité pour les algues: CE50 - Chlorella vulgaris (algue d'eau douce) - 370.00 mg/l - 96 h
Persistence et dégradation	Biodégradabilité Résultat: - Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation Danio rerio (poisson zèbre) - 5 h. Facteur de bioconcentration (FBC): 17. Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Toxique pour les organismes aquatiques. Entraîne des effets néfastes à long terme. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	2821
Appellation réglementaire	PHÉNOL EN SOLUTION
Classification du TMD	6.1 Matières toxiques
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	0,1L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1B Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2 Toxicité aiguë-Orale catégorie 3 Toxicité aiguë-Cutanée catégorie 3 Toxicité aiguë-Inhalation catégorie 3 Mutagénicité sur les cellules germinales catégorie 2
---------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2023-03-03